

Première Synthèses

Informations

LES STAGES DE FORMATION POUR DEMANDEURS D'EMPLOI FINANCÉS PAR L'ÉTAT EN 2004

En 2004, 330 000 chômeurs ont débuté une formation financée par l'État.

Les stages d'insertion et de formation à l'emploi (SIFE) se replient, alors que les stages d'accès à l'entreprise (SAE) et les stages de l'AFPA restent stables.

Ces évolutions s'inscrivent dans un mouvement long de repli des entrées dans les dispositifs de formation financés par l'État.

Les réformes législatives récentes (loi du 13 août 2004 relative aux responsabilités et libertés locales et loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005) ont limité le rôle de l'État en matière de formation professionnelle des chômeurs au profit des Régions ou d'actions de formation mises en œuvre dans le cadre des mesures pour l'emploi.

Depuis dix ans, les demandeurs d'emploi ont de moins en moins accès à des stages de formation financés par l'État (graphique 1). En 2004, 330 000 chômeurs sont entrés dans un des dispositifs de formation financés par l'État. Ces dispositifs ne sont pas tous de même ampleur et de même objectif mais peuvent être classés en quatre catégories selon le public ou l'objectif qu'ils visent (graphique 2) :

- Les formations destinées principalement aux chômeurs de longue durée (SIFE collectifs) représentent un cinquième des formations financées par l'État en 2004. La loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005 a supprimé

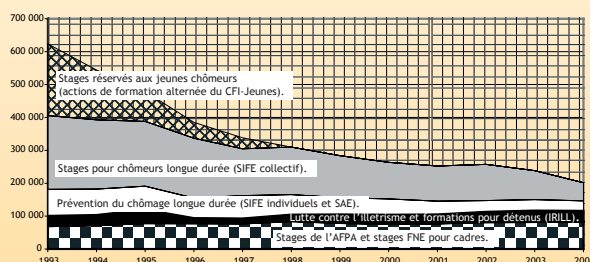
ces stages au profit d'actions de formations mises en œuvre dans le cadre des nouveaux contrats aidés (encadré 1).

- Les formations de prévention du chômage de longue durée (SIFE individuels et SAE) représentent un dixième des formations financées par l'État en 2004. Ces formations ont aussi été supprimées par la loi de cohésion sociale.

- Les stages de l'AFPA sont des stages essentiellement qualifiants. En 2004, ils représentent un quart des formations financées par l'État. La loi du 13 août 2004 relative aux responsabilités et libertés locales prévoit le transfert de ces stages aux Régions d'ici 2008 (encadré 1).



Graphique 1
Évolution des stages financés par l'État depuis 1993
(hors formations pour handicapés en CRP, formations pour migrants et formations en APP)



Champ: effectif de chômeurs entrés chaque année en formation en France, métropolitaine

Ce graphe montre l'évolution des stages financés par l'État, à l'exception des formations pour handicapés en CRP, des formations pour migrants et des formations en APP pour lesquelles les séries longues ne sont pas disponibles.



- Les formations destinées aux publics spécifiques rassemblent les formations de lutte contre l'illettrisme, les formations pour handicapés, détenus et migrants et les formations des Ateliers de pédagogie personna-

lisée (encadré 2). En 2004, ces formations représentent presque la moitié des formations financées par l'État. En 2008, ce sont les seules formations qui resteront à la main de l'État.

LES STAGES D'INSERTION ET DE FORMATION À L'EMPLOI (SIFE)

Les SIFE ont pour objectif de favoriser la réinsertion professionnelle des chômeurs connaissant des difficultés pour trouver un emploi.

Tableau 1
Caractéristiques des stages d'insertion et de formation à l'emploi

	Sife collectifs		Sife individuels	
	2004	Évolution 2004/2003 (en %)	2004	Évolution 2004/2003 (en %)
Nombre d'entrées France métropolitaine.....	55 000*	-37,6	19 088	-13,1
Nombre d'entrées France entière	60 000*	-36,0	21 448	-13,0
CARACTÉRISTIQUES DES STAGIAIRES	En %	En points	En %	En points
Part des femmes.....	61,1	0,9	41,5	-5,0
Âge				
Moins de 26 ans	6,3	0,1	7,8	-0,1
De 26 à 44 ans	68,6	-0,6	68,9	0,2
45 ans et plus	25,1	0,5	23,3	-0,1
Niveau de formation				
I à III (niveau bac+2 et plus).....	11,9	0,2	nr	nr
IV (niveau bac).....	15,3	0,7	nr	nr
V (niveau CAP,BEP)	35,6	-2,1	nr	nr
V bis et VI (peu ou pas qualifié)	37,2	1,2	nr	nr
Qualification du dernier emploi occupé				
Inactif ou sans expérience professionnelle.....	13,5	0,0	nr	nr
Ouvrier	33,5	-1,0	18,4	1,5
Employé	40,8	1,1	64,3	0,2
Technicien, agent de maîtrise, profession interm.	5,5	-0,6	9,6	-0,6
Cadre	6,7	0,5	7,7	-1,1
Ancienneté d'inscription à l'Anpe				
Moins de 6 mois.....	nr	nr	27,9	-2,5
De 6 à 11 mois.....	nr	nr	27,5	-0,8
De 12 à 23 mois.....	nr	nr	26,6	1,5
24 mois ou plus	nr	nr	18,0	1,8
Ancienneté moyenne d'inscription à l'Anpe(en mois)	nr	nr	13,5	0,7
Part des personnes ayant connu 12 mois de chômage au cours des 18 derniers mois	66,6	-2,0	nr	nr
Part des personnes ayant connu 24 mois de chômage au cours des 36 derniers mois	45,2	-1,9	nr	nr
Publics prioritaires				
Personnes handicapées	18,5	2,2	13,0	1,6
Bénéficiaires du RMI (allocataires ou ayant-droit) .	32,0	1,3	16,6	1,9
Parents isolés.....	3,9	-0,7	nr	nr
Autres cas d'éligibilité	16,6	1,1	nr	nr
Allocation perçue				
Allocation spécifique de solidarité	12,7	0,5	7,0	1,0
Allocation d'insertion	1,5	-0,3	nr	nr
Allocation d'Aide au retour à l'emploi formation (ou marginalement Alloc. unique dégressive et Allocation formation reclassement).....	26,4	-4,3	nr	nr
Allocation de parent isolé.....	1,8	0,0	nr	nr
Revenu Minimum d'Insertion	28,3	2,1	16,6	1,9
Aucune allocation	29,3	2,0	nr	nr
Rémunération				
Au titre de stagiaire de la formation profes.	64,0	2,9	45,7	4,5
AREF (ou marginalement AFR).....	29,2	-3,9	54,3	-4,5
Non rémunéré	6,8	1,0	nr	nr
CARACTÉRISTIQUES DES FORMATIONS				
Organisme				
AFPA	4,0	-0,2	1,4	0,2
Association.....	52,6	0,4	47,0	-0,1
Société (SA, SARL,...).....	23,2	1,6	27,9	0,7
Établissement de l'Éducation Nationale	14,1	-1,6	10,0	-1,2
Chambre de commerce.....	1,9	-0,5	3,2	1,3
Chambre d'agriculture et des métiers.....	1,0	0,2	2,5	-0,9
Autres	3,2	0,1	8,0	0,0
Durée de stage				
Moins de 100 heures	6,4	1,8	47,7	4,7
De 100 à 199 heures	4,3	-1,4	27,8	-3,9
De 200 à 299 heures	10,4	0,2	9,9	-1,2
De 300 à 499 heures	44,4	-1,8	14,6	0,4
De 500 à 699 heures	23,3	-0,9	0,0	0,0
700 heures et plus.....	11,2	2,1	0,0	0,0
Durée moyenne (en heures)	444,5	3,3	145,0	-5,0
Formation en entreprise				
Aucune	20,0	0,5	80,9	-0,5
dont : moins de 30 % du temps de formation	34,7	0,6	4,0	0,0
de 30 à 40 % du temps de formation	21,0	-0,9	3,5	-0,1
plus de 40 % du temps de formation	24,3	-0,2	11,6	0,6
Part moyenne en entreprise	27,5	-0,3	8,4	0,3

* - Ces chiffres sont une estimation des entrées effectives en 2004 qui tiennent compte des reports au titre du programme 2003.

Les Sife collectifs, des stages pour les plus éloignés de l'emploi

En 2004, 60 000 chômeurs sont entrés en SIFE collectif, soit 36 % de moins qu'en 2003 (tableau 1). Cette baisse s'explique par la réduction du nombre de places allouées aux SIFE.

Les SIFE collectifs s'adressent en priorité aux chômeurs rencontrant d'importantes difficultés de retour sur le marché du travail : chômeurs de longue durée, handicapés, allocataires du RMI ou de l'ASS, parents isolés, détenus, jeunes les moins qualifiés. Les trois quarts des stagiaires ont un niveau de formation inférieur au Bac. Six stagiaires sur dix sont des femmes, un tiers sont RMIstes, un cinquième sont travailleurs handicapés. Deux tiers des stagiaires ont connu douze mois de chômage au cours des dix-huit derniers mois. Ces stages profitent surtout aux chômeurs non indemnisés par l'Unédic : deux tiers des stagiaires sont rémunérés par l'État au titre de stagiaires de la formation professionnelle.

Plus de la moitié des formations sont dispensées par des associations, un quart par des sociétés privées et un septième par des établissements de l'Éducation nationale. D'une durée moyenne de 445 heures (soit environ trois mois), les formations contiennent un stage en entreprise dans huit cas sur dix.

Les Sife individuels, des formations courtes, pour prévenir le chômage de longue durée

En 2004, 21 450 personnes ont suivi un SIFE individuel, soit 13 % de moins qu'en 2003 (tableau 1).

Les SIFE individuels ont pour objectif de développer ou maintenir les compétences des demandeurs d'emploi. Ceux-ci

Sources :
Anpe et Dares.
Traitement Dares.

doivent déjà avoir une expérience professionnelle et présenter des risques d'entrée en chômage de longue durée ou des difficultés d'accès à l'emploi.

Les femmes sont de moins en moins nombreuses à suivre ces stages : 53 % des stagiaires en 2001, 42 % en 2004. À l'inverse, les chômeurs d'un an et plus sont de plus en plus nombreux : 39 % en 2002, 45 % en 2004. Près de la moitié des stagiaires sont des employés qualifiés au chômage.

Comme pour les SIFE collectifs, les formations sont surtout dispensées par des associations (47 %) ou des sociétés privées (28 %). Etant donnée leur courte durée (145 heures en moyenne, soit six semaines), seuls deux stages sur dix incluent un stage pratique en entreprise.

L'Unédic prend aussi en charge des formations dont l'objectif est proche des SIFE individuels. En 2004, 25 800 chômeurs ayant droit à l'assurance chômage ont suivi ces formations conventionnées par l'Unédic. Ils étaient 17 900 en 2003.

LES STAGES D'ACCÈS À L'ENTREPRISE (SAE)

Le stage d'accès à l'entreprise repose sur une convention entre l'ANPE, un employeur et un demandeur d'emploi. Lorsqu'un employeur dépose une offre d'emploi à l'ANPE et qu'il n'existe pas de candidat possédant les compétences requises, l'ANPE peut financer la formation d'un ou de plusieurs demandeurs d'emploi. En échange, l'employeur doit s'engager à embaucher le ou les demandeurs d'emploi à l'issue de leur formation.

Après une baisse continue depuis 1997, le nombre d'entrée en SAE est resté stable en 2004 : 12 350 chômeurs ont débuté un SAE en 2004 (tableau 2). Des formations analogues, les actions de formation préalables à l'embauche (AFPE), ont été mises en place par l'Unédic dans le cadre du plan d'aide au retour à l'emploi. Elles se développent

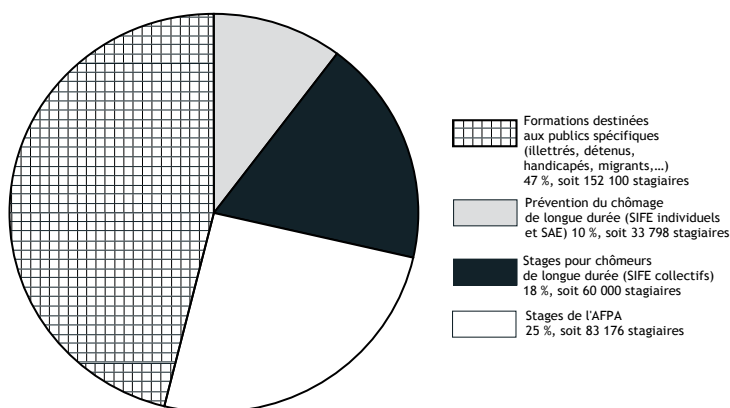
Tableau 2
Caractéristiques des stages d'accès à l'entreprise

	2004	Évolution 2004 / 2003 (en %)
Nombre d'entrées France métropolitaine.....	11 331	-1,4
Nombre d'entrées France entière	12 350	-0,1
dont : SAE1	12 036	0,6
SAE2	151	-19,8
SAE3	163	-21,5
Ensemble des demandeurs d'emploi formés (en SAE1 et SAE3).....	12 193	0,3
Ensemble des salariés formés (en SAE2 et SAE3).....	157	-20,7
CARACTÉRISTIQUES DES STAGIAIRES	En %	En points
Part des femmes.....	44,1	-0,4
Âge		
Moins de 26 ans	41,5	-1,3
De 26 à 44 ans	49,2	1,8
45 ans et plus	9,3	-0,5
Niveau de formation		
I à III (niveau bac+2 et plus).....	nr	nr
IV (niveau bac).....	nr	nr
V (niveau CAP,BEP)	nr	nr
V bis et VI (peu ou pas qualifié)	nr	nr
Qualification du dernier emploi occupé		
Ouvrier non qualifié.....	10,6	-0,8
Ouvrier qualifié	14,7	0,8
Employé non qualifié	22,2	-0,4
Employé qualifié.....	39,3	0,5
Technicien, agent de maîtrise, profession intermédiaire.....	9,6	-0,1
Cadre	3,6	0,0
Ancienneté d'inscription à l'Anpe		
Moins de 6 mois.....	48,7	-4,2
De 6 à 11 mois.....	22,9	1,1
De 12 à 23 mois.....	17,1	1,8
24 mois et plus.....	11,3	1,3
Ancienneté moyenne d'inscription à l'Anpe (en mois).....	9,2	0,6
Publics prioritaires		
Personnes handicapées	4,3	-0,1
Bénéficiaires du RMI	10,4	0,9
Bénéficiaires de l'ASS	5,5	1,3
Chômeurs d'un an et plus.....	28,4	3,0
Rémunération		
Au titre de stagiaire de la formation professionnelle.....	85,4	1,9
Allocation d'Aide au retour à l'emploi formation (ou marginalement Allocation unique dégressive et Allocation formation reclassement).....	14,6	-1,9
CARACTÉRISTIQUES DES FORMATIONS		
Durée des stages		
Moins de 200 heures	33,8	-3,3
200 à 299 heures	16,8	-0,8
300 à 499 heures	38,3	2,7
500 heures ou plus	11,1	1,4
Durée moyenne (en heures)	292,9	13,0
Taux d'embauche à l'issue du SAE.....	77,4	-1,1
dont : sur CDI.....	59,8	-4,7
sur CDD.....	40,2	4,7
Domaine de l'emploi proposé à la sortie du stage		
Agriculture, sylviculture, pêche	2,3	-0,8
Construction.....	8,5	1,5
Industrie	22,1	2,4
Tertiaire	67,1	-3,1
dont : commerce	22,9	0,4
tourisme et transports.....	20,8	-1,1
gestion et administration	15,3	1,3
hôtellerie, restauration, alimentation.....	13,3	-0,4
service aux particuliers.....	9,1	-0,5
communication, information, spectacle	9,0	-0,2
autres.....	9,5	0,5

Sources :
Anpe et Dares.
Traitement Dares.



Graphique 2
Répartition des stages financés par l'État selon le public ou l'objectif visé



Source : Dares.

Champ : effectif de chômeurs entrés en formation en 2004.

mais sont réservées aux chômeurs ayant droit à l'assurance chômage. 22 500 d'entre eux ont débuté une AFPE en 2004, pour 19 500 en 2003.

Des formations visant des embauches dans le secteur tertiaire

Les stages d'accès à l'entreprise s'adressent principalement aux employés (62% des cas), notamment dans les secteurs du commerce, du tourisme et des transports, de la gestion et de l'administration, de l'hôtellerie, de la restauration et de l'alimentation. Les bénéficiaires du RMI ou de l'ASS et les chômeurs de plus d'un an sont plus nombreux en 2004.

Les stages durent en moyenne 293 heures (soit environ deux mois). 77 % des stagiaires sont embauchés à la fin de leur formation, dont 60 % en contrat à durée indéterminée.

LES STAGES DE L'AFPA SUBVENTIONNÉS PAR L'ÉTAT

L'AFPA reçoit des subventions de l'État et du Fonds social européen (FSE) pour mettre en place des formations à destination des demandeurs d'emploi. En 2004, 83 200 chômeurs ont bénéficié de ces stages, comme en 2003 (tableau 3).

65 % des stagiaires sont des hommes. Les formations sont longues (650 heures en moyenne) et 70 % d'entre elles sont qualifiantes.

AURORE FLEURET (Dares).

Tableau 3
Caractéristiques des stages de l'AFPA subventionnés par l'État

	2004	Évolution 2004/2003
Nombre d'entrées France métropolitaine	83 176	0,0 %
CARACTÉRISTIQUES DES STAGIAIRES		
	En %	En points
Part des femmes	35,1	0,3
Âge		
Moins de 20 ans	5,6	-0,2
De 20 à 24 ans	20,7	-0,1
De 25 à 44 ans	59,9	-0,4
De 45 à 49 ans	8,5	0,2
50 ans ou plus	5,3	0,5
Ancienneté d'inscription à l'ANPE		
Moins de 6 mois	56,5	-2,7
De 6 à 12 mois	17,3	0,2
Plus de 12 mois	26,2	2,5
CARACTÉRISTIQUES DES FORMATIONS		
Durée des stages		
Durée moyenne (en heures)	649,6	13,7
Type de stage		
Formation qualifiante	69,8	0,4
Formation préqualifiante	30,2	-0,4

Source : Afpa.
Traitement Dares.

Encadré 1

LES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES RÉCENTES SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

La décentralisation de la formation professionnelle continue

La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales mène à son terme le transfert de compétences aux Régions en matière de formation professionnelle. Ce mouvement avait été engagé avec la loi de décentralisation de 1983 puis avec la loi quinquennale de 1993.

La Région se voit confier une compétence générale en matière de formation professionnelle pour " les jeunes et les adultes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle ". Désormais il n'y a donc plus de compétence d'exception de l'Etat dans ce domaine.

En pratique, ce transfert concerne les formations des demandeurs d'emploi auparavant prises en charge par l'AFPA. Le transfert aux Régions des crédits consacrés par l'Etat aux stages de l'AFPA se fera entre le 1er janvier 2005 et le 31 décembre 2008 au plus tard.

La loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005

La loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005 reconfigure fortement les mesures en faveur de l'emploi. Depuis le 1er janvier 2005, les SIFE et les SAE ont été supprimés. En contrepartie, des actions d'accompagnement et de formation doivent être intégrées dans certains dispositifs d'aide à l'emploi. Formation et accompagnement sont ainsi obligatoires dans le contrat d'avenir qui s'adresse aux allocataires de minima sociaux. Les nouveaux contrats initiative emploi (CIE), les contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et les contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA) peuvent également prévoir des actions de formation mais celles-ci, bien que recommandées, ne sont pas obligatoires.

Encadré 2

DES STAGES POUR LES ILLETTRÉS, LES MIGRANTS, LES DÉTENUÉS ET LES HANDICAPÉS

Les SIFE, les SAE et les stages de l'AFPA ne sont pas les seuls stages financés par l'Etat. L'Etat subventionne également des formations en faveur de certains publics spécifiques, notamment :

● des actions de lutte contre l'illettrisme

Le volet « lutte contre l'illettrisme » du programme IRILL (Insertion, réinsertion et lutte contre l'illettrisme) a concerné 23 500 personnes en France en 2004, pour 24 800 en 2003. Le public bénéficiaire est majoritairement féminin (60 %). Les moins de 25 ans représentent 30 % des stagiaires. La grande majorité des personnes concernées sont des personnes sans emploi (85 %). La durée moyenne des stages est de 120 heures.

● des formations en faveur des détenus

En 2003, le volet « détenus » du programme IRILL, a permis à 9 400 détenus de suivre un stage, pour 9 600 en 2003. Seuls 8 % des stagiaires sont des femmes et 30% des stagiaires ont moins de 25 ans. La durée moyenne des stages est de 250 heures.

● des formations en faveur des migrants

En 2004, 36 000 stagiaires ont suivi une formation linguistique via le FASILD (Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations). Parmi ces stagiaires, 72 % sont des femmes. La durée moyenne des stages est de 200 heures.

● des formations en faveur des handicapés, dispensées par les Centres de rééducation professionnelle (CRP)

La mission des CRP consiste à dispenser une formation qualifiante aux personnes handicapées, en vue de leur insertion ou réinsertion professionnelle. En 2004, 13 800 formations destinées spécifiquement aux travailleurs handicapés ont été financées par l'État via ces organismes.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont édités par le Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)

39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15
www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques)

Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22.(60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23.(12 ou 14)

Télécopie : 01.44.38.24.43. Réponse à la demande : 01.44.38.23.89
e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Rédacteur en chef : Gilles Rotman. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes :

Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret.

Conception graphique : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Reprographie : DAGEMO.

Abonnements : La Documentation française, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex.

Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00
www.ladocumentationfrancaise.fr

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 120 €, CEE (TTC) 126,50 €, DOM-TOM et RP (HT) : 125,20 €, hors CEE (TTC) 129,10 €, supplément avion rapide : 7,90 €. Publicité : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale, et du logement.

Dépot légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.